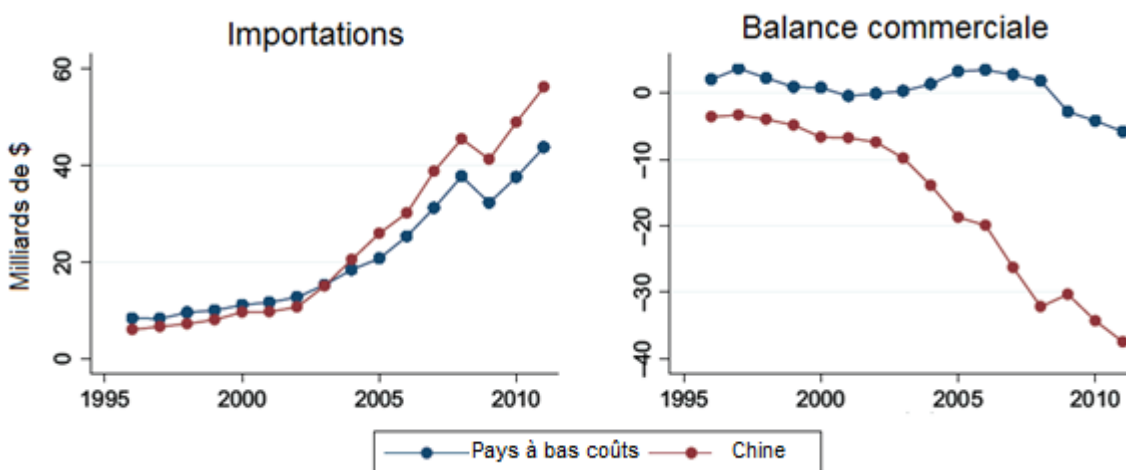


Concurrence chinoise : quels effets sur emploi et salaires locaux?

Par [Clément Malgouyres](#)

Ce billet résume une étude sur la période 1995-2007 n'intégrant que les effets locaux de la concurrence chinoise sur le marché du travail en France : celle-ci a exercé une pression à la baisse sur l'emploi manufacturier et le salaire horaire moyen; elle a aussi modifié la distribution des salaires, avec toutefois des effets limités sur les salaires les plus bas, probablement en raison du plancher que représente le SMIC.

Graphique 1. Commerce entre la France, la Chine et d'autres pays à bas coûts



Voir [Malgouyres \(2016\)](#) pour la liste complète des pays considérés comme à bas coûts.

Le graphique 1 montre le fort taux de croissance des importations chinoises (graphique de gauche) et le large déficit bilatéral de la balance commerciale française (graphique de droite). Si ces évolutions ont vraisemblablement bénéficié aux consommateurs, elles sont également susceptibles d'avoir affecté l'emploi et les salaires au niveau local, objet de ce billet.

Une cartographie de l'exposition aux importations chinoises (en hausse de 2001 à 2007)

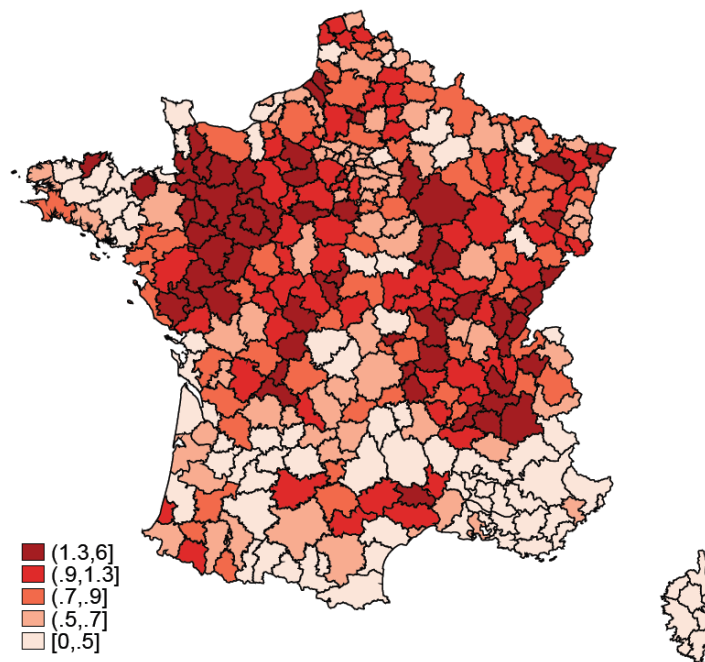
L'effet de l'augmentation massive de la concurrence exercée par les importations chinoises sur l'emploi et sur les inégalités salariales est estimé ici au niveau local (zone d'emploi). Nous exploitons deux faits :

- l'existence d'une grande variation dans la spécialisation industrielle des différentes zones d'emploi en France (une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent) ;
- l'hétérogénéité des progrès de la productivité et des exportations chinoises entre industries au sein du secteur manufacturier.

Dès lors, une zone d'emploi donnée va être différemment affectée qu'une autre par la montée en puissance de la concurrence chinoise, l'effet dépendant de sa spécialisation initiale.

Nous calculons un indice d'exposition à la concurrence des importations chinoises en prenant en compte la composition sectorielle initiale du secteur manufacturier au niveau local et la composition sectorielle des importations à l'échelle nationale. L'indice capture la valeur des importations par travailleur à laquelle fait face chaque zone d'emploi (au nombre de 348). Il varie en fonction (i) de la part initiale du secteur manufacturier et (ii) de la spécialisation locale au sein du secteur manufacturier – qui peut correspondre à la production de biens plus ou moins confrontés à la concurrence des importations chinoises. Le graphique 2 montre l'évolution de la part de cet indice attribuable à la seule spécialisation du secteur manufacturier au cours de la période 2001-2007 pour l'ensemble de la France métropolitaine. On constate une forte hétérogénéité des évolutions entre zones d'emploi, liée aux différences de spécialisation.

Graphique 2. Exposition à la hausse de la concurrence des imports chinois (2001-2007) – au sein du secteur manufacturier.



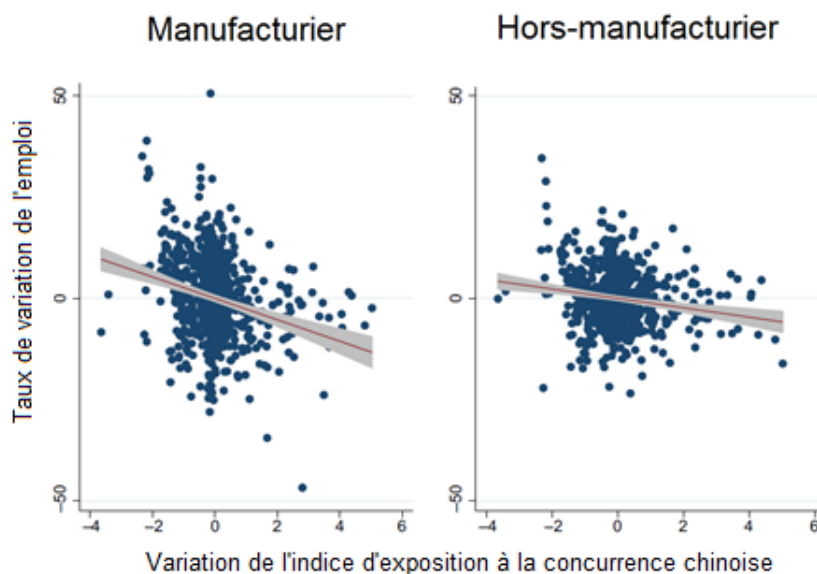
Les zones d'emploi sont classées en 5 catégories de couleur rouge, plus foncée si la hausse de concurrence chinoise a été forte de 2001 à 2007 (max(1.3, 6] = 1300 à 6000 dollars par emploi dans le secteur manufacturier). Source : [Malgouyres \(2016\)](#).

Des effets importants sur l'emploi local

Le graphique 3 montre la relation entre la croissance de l'emploi local (axe des ordonnées) et l'évolution de l'indice d'exposition à la concurrence des importations chinoises (axe des abscisses) sur la période 1995-2007. On constate une relation très négative en ce qui concerne l'emploi dans le secteur manufacturier (graphique de gauche). Une relation négative mais de moindre ampleur est également observée en dehors du secteur manufacturier – ce secteur inclut les services marchands et la construction (graphique de droite).

*Relation
et
imports*

*Graphique 3.
entre emploi local
concurrence des
chinois (1995-2007)*



Chaque point correspond à une zone d'emploi au cours d'une période (1995-2001,2001-2007). Les variables sont exprimées en écart à la moyenne de la période. Le Hors-manufacturier exclut l'emploi public et parapublic. Source : [Malgouyres \(2016\)](#).

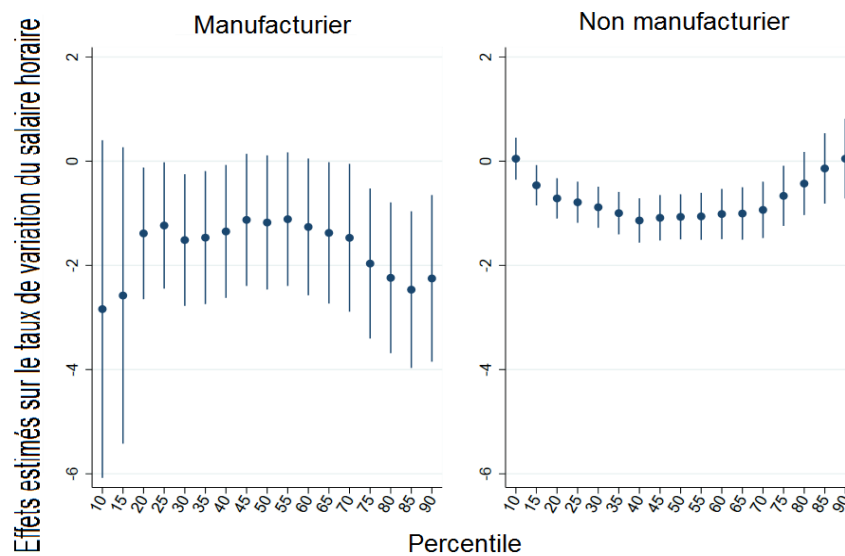
L'analyse économétrique confirme la relation négative montrée par le graphique 3. Un exercice de quantification simple suggère que 13 % du déclin de l'emploi manufacturier en France entre 2001 et 2007 serait imputable à l'essor de la concurrence chinoise.

Les effets sont de moindre ampleur en ce qui concerne l'emploi en dehors du secteur manufacturier mais ils sont néanmoins significatifs, ce qui suggère la présence d'effets de contagion locaux non négligeables. Les résultats impliquent en effet qu'une baisse de 10% de l'emploi manufacturier (en équivalent temps plein) induit par la compétition chinoise se traduit par une baisse de 3% de l'emploi local en dehors du secteur manufacturier.

Effets négatifs mais différenciés sur les salaires

Au-delà des effets sur l'emploi, la concurrence chinoise aurait un effet différencié sur les salaires selon la position dans la distribution des salaires, modifiant ainsi leur dispersion. Le graphique 4 montre l'effet estimé sur le salaire horaire pour différents percentiles de la distribution. On constate un effet moyen négatif dans les deux secteurs.

Cet effet est relativement uniforme le long de la distribution des salaires dans le secteur manufacturier. Toutefois il est peu précisément estimé dans le bas et le milieu de la distribution. Dans le secteur abrité, le choc n'a pas augmenté significativement le ratio entre le 9^{ème} et 1^{er} décile – mesure usuelle des inégalités. Néanmoins, on constate un effet négatif sur le salaire médian plus marqué que sur le haut et le bas de la distribution. La compression du bas de la distribution apparaît imputable à l'influence du salaire minimum dans le bas de la distribution des salaires.

Graphique 4. Effet de la concurrence chinoise le long de la distribution des salaires

Chaque point représente l'effet estimé sur la croissance du percentile placé en abscisse sur 6 ans. Par exemple, au 20^{ème} percentile (salaire tel que 20 % des salariés d'une zone d'emploi gagnent un salaire moins élevé et 80 % plus élevé), l'effet est de -1.4 pp dans le secteur manufacturier et -0.7 pp dans le secteur abrité (trait vertical : intervalle de confiance à 95 %). Source : [Malgouyres \(2016\)](#)

Des gains pour les consommateurs à quantifier

Pour autant l'impact négatif direct sur l'emploi et les salaires locaux n'implique pas que la France n'ait pas bénéficié du commerce avec la Chine. Une évaluation globale de l'impact du commerce avec la Chine et les autres pays émergents sur le bien-être agrégé en France nécessiterait notamment de mesurer les gains capturés par les consommateurs ; ces derniers sont généralement évalués comme étant relativement plus favorables aux ménages à faible revenu (voir par exemple [Fajgelbaum et Khandelwal, 2016](#)). Il conviendrait également d'intégrer les firmes utilisatrices de biens intermédiaires importés – dont les gains de productivité bénéficient également aux consommateurs. Enfin, d'autres effets d'équilibre général liés à l'intégration commerciale avec la Chine et susceptibles de favoriser l'emploi dans d'autres secteurs et localités sont ignorés par l'analyse présentée dans ce billet. Néanmoins, en présence d'effets multiplicateurs locaux importants et d'une mobilité sectorielle et spatiale de la main-d'œuvre limitée, ces résultats soulignent que les effets négatifs estimés sont susceptibles d'être durables dans les bassins d'emploi particulièrement touchés.